



Contrat "serenis" et obligation du propriétaire.

Par **Celia**, le **14/03/2012** à **16:26**

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier de mon propriétaire (Semclohr) m'annonçant que leur groupe immobilier envisage de souscrire une assurance "serenis" qui offrirait une prestation d'entretien des locaux (plomberie, électricité, distribution du gaz etc). Il demande l'avis de l'ensemble des locataires sachant que la souscription augmenterait le loyer de 15euros par mois.

Je ne sais pas trop quoi répondre, il me semblait qu'il était du devoir du propriétaire d'assurer ses différents services?

Merci d'avance pour vos explications et conseil,

Celia